

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SŒURS**

Délibération n° 1.11.03.2024

Approbation du compte de gestion 2023

**Séance du
11 mars 2024**

Date de la convocation :
29/02/2024

Nombre de membres :

En exercice : 17
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars à 16h00, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Martine Douay, Vice-Président du Conseil d'Administration du CIAS ;

Etaient présents tous les 17 membres en exercice, à l'exception de :

- Annick Boullard représentée par Martine Douay
- Eddie Facque, Daniel Cavé, Chantal Desenclos, Christian Durand-Drouhin, Florence Lemoigne, Raymond Brosziowski, Doriane Osinski et Nathalie Vasseur.

A été désigné Jean Paul Mongne en tant que Secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 du budget principal du CIAS de la CCVS, établi par monsieur le Trésorier qui ressort ainsi :

- Déficit de fonctionnement de clôture reporté : - 38 627.35 €

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration par

- 8 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention

Approuve le compte de gestion 2023 du budget du CIAS établi par monsieur le Trésorier donne décharge de sa gestion à ce dernier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an que dessus
Pour extrait, descriptif et confirmation



CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetin 76760 EU
Tél. 02 27 28 00 87
ciass@villes-soeurs.fr
villes-soeurs.fr

Pour le Président en déléguation
Madame Martine DOUAY
Vice-Présidente du CIAS